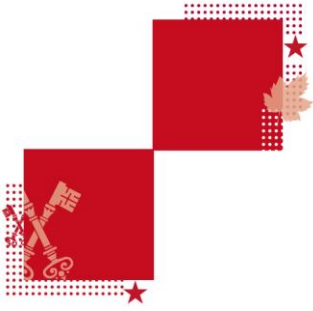


Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS SUISSE

BUDGET 2025

COMMUNE
DE
CHAMOSON



Chamoson
COMMUNE DE
VALAIS-SUISSE

ASSEMBLEE PRIMAIRE

CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune de Chamoson est convoquée *le mercredi 12 février 2025 à 19h30*, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant :

1. procès-verbal de l'assemblée primaire du 12 juin 2024,
2. planification financière - présentation,
3. budget 2025 de la municipalité, présentation et approbation,
4. nomination réviseur des comptes, législature 2025-2028,
5. divers.

Conformément aux dispositions légales, le budget 2025 de la municipalité peut être consulté par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8 heures à 12 heures) au greffe communal ainsi que sur le site internet www.chamoson.net et ce jusqu'à la date de l'assemblée.

Chamoson, le 23 janvier 2025
L'administration communale

MESSAGE INTRODUCTIF SUR LE BUDGET 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la loi sur les communes du 05 février 2004, le Conseil communal porte à votre connaissance un budget de fonctionnement avec une marge d'autofinancement de Fr. 1'532'795.-, un budget d'investissements nets de Fr. 1'543'650.- et une insuffisance de financement de Fr. 10'855.-.

Suite à la modification de l'OGFCo adoptée par le Conseil d'Etat le 24 février 2021, les communes et bourgeoisies valaisannes établissent leurs états financiers selon les normes comptables MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé de 2^{ème} génération).

Préambule

Le principe du budget est de s'inscrire comme une prévision la plus réaliste possible en tenant compte de ce qui est connu et en anticipant les événements. Le budget est élaboré avec prudence, ce qui implique que les comptes sont souvent plus favorables que les prévisions.

L'objectif de la commune est de tendre vers un budget qui reflètera le plus fidèlement possible les résultats définitifs des comptes. La stabilisation des coûts et la vision précise des besoins demande un travail de planification et d'anticipation important.

Le niveau d'endettement de la commune nous oblige à imposer des limites et à ne pas dépasser un certain montant d'investissements nets par année. La remise en question du fonctionnement est encore en cours et la recherche d'économies toujours un thème d'actualité.

Les grandes lignes du budget 2025

Pour cette première année de la nouvelle législature 2025-2028, le Conseil communal vous propose pour l'exercice 2025, un budget, dont les chiffres clés sont basés sur la prévision 2024, qui présente à nouveau un excédent de charges. La marge d'autofinancement reste raisonnable, elle est en augmentation par rapport au budget 2024 mais inférieure à celle des comptes 2023. Les charges sont en cours de stabilisation et les revenus sont évalués avec prudence.

Au niveau du fonctionnement, les éléments particuliers suivants sont à mentionner :

- Les charges de personnel ont été calculées sur la base d'une indexation théorique de 1.3% pour l'établissement du budget. Les charges sociales employeur sont relativement stables (légère diminution de l'assurance accident Suva compensée par une légère hausse de l'assurance accident du personnel non soumis à la Suva).
- Par rapport aux comptes 2023 on peut noter une augmentation des charges soumises à la TVA (modification des taux au 01.01.2024) qui impacte tous les comptes hormis ceux des services autofinancés soumis à la TVA.
- Les charges liées (charges de transferts) augmentent comme chaque année, la commune n'a pas d'influence sur ces dernières.
- Le revenu des taxes sur les eaux usées a été adapté selon le 1^{er} palier d'augmentation (tarif transitoire pour 2024 et 2025) prévu dans le nouveau règlement entré en vigueur au 01.01.2024.

- Le budget 2025 tient compte d'une modification de l'indexation de l'impôt communal sur le revenu dans le but de compenser les effets de la progression à froid. L'indexation sera ainsi augmentée de 3%, passant de 140% à 143%. Pour la commune, cela représente un montant d'environ Fr. 100'000.- de revenus fiscaux en moins. Pour les contribuables, ce changement est synonyme d'une baisse d'impôt qui s'ajoute aux mesures d'adaptations des déductions forfaitaires prises par le Canton et qui auront aussi un effet sur l'impôt communal.

Au niveau des investissements, le budget 2025 a été volontairement limité et se concentre sur les éléments suivants :

- Réfection du sommet de la rue de la Tour (route communale) y compris réseaux et éclairage.
- Réfection de la RC 69 (route cantonale, intérieur de localité, secteur Grugnay) y compris réseaux et éclairage.
- Travaux dans les torrents en aval du pont de la Losentse (secteur pont de Praz).
- Protection contre les crues et chutes de pierres, secteur Némiaz (ravines) – suite du projet.
- Filtre pour l'irrigation (2ème sur 2).
- Participation communale aux investissements du CO des Deux Rives.
- Acquisition d'un nouveau véhicule de police.

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Prévisions compte de résultats							
Total des charges financières	16'910'138	17'594'685	19'225'797	18'901'000	19'134'500	19'524'000	19'770'000
Total des revenus financiers	20'569'709	18'803'865	20'758'592	21'058'000	21'253'500	21'566'000	21'661'000
Marge d'autofinancement	3'659'571	1'209'180	1'532'795	2'157'000	2'119'000	2'042'000	1'891'000
Amortissements planifiés	2'714'622	2'647'150	2'437'345	2'476'000	2'477'000	2'435'000	2'384'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	391'483	304'006	340'042	439'000	413'000	612'000	630'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	387'982	304'006	340'042	439'000	413'000	612'000	630'000
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	54'110	920'331	31'920	6'000	10'000	14'500	19'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	52'110	920'331	31'920	6'000	10'000	14'500	19'000
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	119'361	118'700	88'700	80'000	72'000	65'000	58'500
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	488'215	-940'345	-1'301'372	-832'000	-833'000	-1'055'500	-1'162'500
Prévision du compte des investissements							
Total des dépenses	7'364'693	3'257'100	2'323'500	1'900'000	1'800'000	1'700'000	1'600'000
Total des recettes	959'647	1'762'250	779'850	-	-	-	-
Investissements nets	6'405'046	1'494'850	1'543'650	1'900'000	1'800'000	1'700'000	1'600'000
Financement des investissements							
Report des investissements nets	6'405'046	1'494'850	1'543'650	1'900'000	1'800'000	1'700'000	1'600'000
Marge d'autofinancement	3'659'571	1'209'180	1'532'795	2'157'000	2'119'000	2'042'000	1'891'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	-2'745'476	-285'670	-10'855	257'000	319'000	342'000	291'000
Modification de la fortune/découvert							
Excédent revenus (+) charges (-)	488'215	-940'345	-1'301'372	-832'000	-833'000	-1'055'500	-1'162'500
Excédent /Découvert du bilan	6'479'664	5'539'319	4'237'947	3'405'947	2'572'947	1'517'447	354'947
Modification des engagements							
Variation capitaux de tiers	2'746'977	285'670	10'855	-257'000	-319'000	-342'000	-291'000
Capitaux de tiers	39'634'449	39'920'119	39'930'974	39'673'974	39'354'974	39'012'974	38'721'974

Considérations générales

Sur la base d'une analyse minutieuse des comptes 2023, du budget 2024, de la situation intermédiaire des comptes 2024 ainsi que des besoins spécifiques, le Conseil communal porte à votre connaissance le budget 2025.

Le budget 2025 s'inscrit encore dans un contexte similaire au précédent. Malgré les mesures de diminution d'impôts, les revenus fiscaux restent relativement stables, grâce à l'augmentation de la population. Des adaptations des déductions forfaitaires ont déjà eu lieu en 2024 et d'autres prendront effet en 2025. L'impact précis de ces changements sur les recettes fiscales des personnes physiques reste difficile à estimer, les montants ont été évalués avec la prudence requise.

Les augmentations de charges sont principalement dues aux dépenses liées (charges de transfert en particulier) et aux charges de personnel.

Commentaires sur le budget de fonctionnement

Avec des charges totales de Fr. 22'091'884.- et des revenus totaux de Fr. 20'790'512.-, le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de Fr. 1'301'372.-.

La marge d'autofinancement s'élève quant à elle à Fr. 1'532'795.-.

Par rapport au budget 2024, le budget 2025 prévoit une hausse des revenus de Fr. 1'066'316.- (+5.4%) ainsi qu'une augmentation des charges de Fr. 1'427'343.- (+6.9%). L'excédent de charges présenté est en augmentation par rapport au budget 2024.

Les amortissements planifiés de Fr. 2'437'345.- diminuent de Fr. 209'805.- par rapport au budget 2024 et induisent, avec l'attribution aux fonds et financements spéciaux et les réévaluations des participations, un excédent de charges de Fr. 1'301'372.-.

Commentaires sur le budget d'investissements

Les investissements nets prévus au budget 2025 se montent à Fr. 1'543'650.-, volontairement stables en terme de volume par rapport au budget 2024. Une insuffisance de financement de Fr. 10'855.- est tout de même budgétée.

Ce budget d'investissements démontre la volonté et la nécessité de freiner la cadence et les montants alloués aux investissements, en revenant à des projets de plus petite envergure.

Commentaires sur le financement

Après déduction de la marge d'autofinancement sur les investissements nets, les dépenses du compte d'investissements font ressortir une insuffisance de financement de Fr. 10'855.-.

Cette insuffisance de financement est moindre mais un effort supplémentaire devra être fait dans le futur pour présenter des excédents de financement dans les prochains budgets comme cela apparaît dans le plan financier.

Commentaires sur l'évolution de la fortune

La fortune nette au 31.12.2025, estimée à Fr. 4'237'947.- est en diminution de Fr. 1'301'372.- par rapport au budget 2024. En effet, la fortune de la commune diminue d'année en année en cas d'excédent de charges. La planification financière jusqu'en 2029 n'indique pas de découvert au bilan. Cependant, pour maintenir ces prévisions, il sera essentiel de présenter dans un futur à court terme des comptes avec un déficit aussi moindre que possible, puis par la suite, de réaliser des excédents de revenus dans le but de reconstituer une fortune plus conséquente afin d'aborder l'avenir sereinement.

Commentaires sur l'évolution des engagements (capitaux de tiers)

Les capitaux de tiers s'élevaient à Fr. 39'634'448.59 au 31.12.2023 dont Fr. 28'990'000.- de fonds étrangers à long terme. La commune fait en sorte de gérer au mieux son endettement et d'anticiper les flux de trésorerie pour faire face à ses engagements. Les capitaux de tiers augmenteront de Fr. 285'670.- pour être portés à Fr. 39'920'119.- au 31.12.2024. Au 31.12.2025 le plan financier prévoit encore une légère augmentation des capitaux de tiers atteignant ainsi un montant de Fr. 39'930'974.-.

Un emprunt arrivant à échéance au printemps 2025 devra probablement totalement ou partiellement être refinancé. Les taux d'intérêts semblent se stabiliser vers le bas ce qui maintient à un niveau acceptable la charge financière liée aux emprunts.

Le plan financier prévoit encore une augmentation des engagements jusqu'à fin 2025 puisque le financement des investissements présente des découverts. Cependant, l'augmentation de la marge d'autofinancement et la maîtrise du volume des investissements permettra de dégager des excédents de financement et ainsi donc d'entrevoir une diminution progressive des capitaux de tiers.

Principales caractéristiques du budget 2025

Le budget 2025 prévoit globalement une augmentation des charges du personnel de Fr. 383'450.- par rapport au budget 2024. Ce montant est notamment dû à :

- L'indexation générale des salaires de 1.3%, pour un montant total d'environ Fr. 56'000.-.
- L'augmentation des charges sociales, pour un coût total supplémentaire d'environ Fr. 63'000.- (dont environ Fr. 12'000.- en lien avec l'indexation).
- Des dotations nécessaires dans les structures d'accueil UAPE et crèche, pour un coût total d'environ Fr.192'000.- de salaires bruts (respectivement Fr. 114'000.- et Fr. 78'000.-).
- Un nouveau poste d'animateur socio-culturel (0.4 EPT) pour un montant de salaire brut budgété de Fr. 35'500.-.
- Un cumul des postes de 3 mois, dans l'effectif de la police, a été prévu pour organiser sereinement la transition liée au départ du chef de service. L'incidence financière est d'environ Fr. 20'000.-.

La méthode d'amortissement dégressive est appliquée, le montant des amortissements est basé sur les soldes à amortir et l'amortissement des investissements du budget 2025.

Ainsi, à l'exception des rubriques concernant les amortissements pour lesquels aucun besoin de précision n'est en principe nécessaire, les variations des charges et des revenus par rapport **au budget 2024** proviennent pour l'essentiel des postes ci-dessous.

Budget de fonctionnement :

Remarque : ACE = autres charges d'exploitation

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Administration générale (charges)	1'901'825.00	1'833'650.00	1'722'335.28
1. Charges de personnel, services généraux (022)	685'400.00	671'000.00	659'397.57
2. Charges de biens, services, ACE, serv. généraux (022)	553'235.00	510'850.00	466'251.12

1. L'augmentation des charges de personnel pour les services généraux est liée à l'indexation des salaires, à l'augmentation proportionnelle des charges sociales et à un nouveau poste d'apprenti employé de commerce dès le mois d'août 2025. Le compte autres charges de personnel (022.3099.00) a été adapté aux charges déjà présentées dans les comptes 2023.
2. Les charges de biens, services et ACE sont plus élevées de Fr. 42'385.-, cette hausse se détaille comme suit :
Fr. 20'000.- (022.3132.10) est alloué à des prestations relatives à la protection des données ;
Fr. 9'200.- (022.3130.10) pour le wifi qui sera fonctionnel dans tout le bâtiment communal et le regroupement des abonnements dans le même lieu ;
Fr. 4'000.- (022.3102.00) pour les frais d'impression et publication y compris le journal 1955 ;
Fr. 4'000.- (022.3130.08) d'adaptation à la hausse des frais de poursuites et d'encaissement, selon les comptes 2023 ;
Fr. 3'500.- (022.3113.00) pour du matériel informatique à renouveler (les postes doivent pouvoir supporter la nouvelle version de Windows).

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Ordre et sécurité publics, défense (charges)	1'386'270.00	1'277'780.00	1'261'075.49
3. Charges de personnel, police (111)	311'600.00	279'070.00	271'846.62
4. Charges de biens, services et ACE, police (111)	33'160.00	17'560.00	22'769.86
5. Amortissements du patrimoine admin., police (111)	28'900.00	2'900.00	4'700.00
6. Charges de biens, services et ACE, cadastre (1400)	102'190.00	80'255.00	90'472.35
7. Charges de personnel, service du feu (150)	73'400.00	60'000.00	83'811.32
8. Charges de biens, services, ACE, service du feu (150)	157'500.00	148'490.00	122'666.56

3. Les charges de personnel pour la police sont plus élevées du fait du remplacement du chef de service et de l'engagement d'un nouvel agent. Pour le budget, il a été tenu compte d'un cumul des postes durant quelques mois à des fins de formation et pour que la transition puisse se faire de manière optimale.
4. Les charges de biens, services et ACE sont augmentées d'une part pour tenir compte de la tendance réelle selon les comptes 2023 et pour faire face à des coûts supplémentaires d'équipement du nouvel agent de police.
5. Les amortissements au budget 2025 tiennent compte de l'acquisition d'un nouveau véhicule de police (voir budget d'investissements).
6. Les charges de biens, services et ACE du cadastre sont augmentées pour tenir compte de la tendance réelle des coûts relatifs à la conservation du cadastre (1400.3130.15) et pour l'acquisition d'un programme pour les taxations (1400.3118.00).
7. Les charges de personnel du service du feu sont augmentées afin que le budget reflète plus la réalité selon les informations disponibles dans les comptes 2023.
8. L'augmentation des charges est due à un reclassement des frais pour l'entretien des bornes hydrantes (150.3143.03) qui figuraient précédemment dans le service de l'eau potable.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Formation (charges)	5'553'510.00	5'189'545.00	4'981'790.71
9. Charges de biens, services, ACE, degré prim. (212)	618'440.00	564'235.00	517'717.03
10. Charges de transfert, degré primaire (212)	1'400'000.00	1'266'080.00	1'241'669.60
11. Charges de transfert, degré secondaire CO (213)	1'004'950.00	936'300.00	977'961.80
12. Charges de personnel, UAPE (218)	799'950.00	641'340.00	435'548.79
13. Charges de biens, services, ACE, UAPE (218)	284'220.00	268'940.00	231'684.80
14. Ecoles spécialisées (220)	43'500.00	28'200.00	41'756.41

9. Les charges de biens, services et ACE pour l'école de degré primaire augmentent de Fr. 54'205.- entre le budget 2025 et le budget 2024 avec pour causes d'une part une augmentation de Fr. 13'000.- pour l'acquisition des fournitures scolaires (212.3100.05) liées à l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés, et d'autre part, une augmentation de Fr. 79'300.- des frais d'entretien pour la salle polyvalente (212.3144.05). Il est prévu de modifier tout l'éclairage de la salle polyvalente (LED) et d'effectuer des travaux afin de créer une nouvelle ouverture (issue de secours) afin d'assurer la conformité en matière de normes de sécurité. Des diminutions dans d'autres positions ont donc été intégrées.
10. Une augmentation de Fr. 133'920.- entre le budget 2024 et 2025 a lieu pour la participation communale au traitement des enseignants de l'école primaire facturé par le Canton.
11. Les charges de transfert du degré secondaire sont plus élevées au budget 2025 que pour le budget 2024 de Fr. 68'650.- du fait d'une augmentation des contributions pour élèves (213.3631.00), montant facturé par le Canton, et pour la participation de la commune au CO des Deux Rives (213.3632.00).
12. Les charges de personnel à l'UAPE sont en forte hausse par rapport aux comptes 2023 (+ Fr. 364'401.21) et au budget 2024 (+ Fr. 158'610.-) du fait de l'augmentation du nombre d'enfants qui doivent être accueillis durant le temps de midi pour les repas auprès de la structure.
En effet, le nombre de places d'accueil s'élève à 122 et il est attendu jusqu'à 175 enfants pour les repas de midi dès la rentrée d'août 2025.
13. Divers postes de dépenses (repas, frais de traiteurs, énergie etc.) subissent un accroissement imputable à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis.
14. Les participations de la commune pour les écoles spécialisées, autant pour les frais d'écolage (220.3130.18) que pour les frais de transports des élèves en situation de handicap (220.3631.01), augmentent d'un budget à l'autre. L'augmentation était finalement déjà présente au bouclage des comptes 2023.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Culture, sport et loisirs, église (charges)	1'108'019.00	1'173'770.00	1'096'441.70
15. Charges de biens, services, ACE, culture (329)	101'700.00	85'500.00	101'872.00
16. Eglise catholique romaine (350)	394'100.00	344'860.00	353'560.82

Le total des charges du dicastère « Culture, sport et loisirs, église » a diminué de Fr. 65'751.- entre le budget 2024 et 2025.

15. Les frais d'entretien des bâtiments et immeubles (329.3144.00) sont augmentés de Fr. 11'000.- au budget 2025 pour faire face à divers travaux d'entretien du bâtiment communal abritant l'ancien musée de spéléologie.
16. La participation de la commune aux déficits des paroisses de Chamason et St-Pierre (350.3632.04) a été revue à la hausse selon les budgets transmis par les paroisses. Les budgets suivent la tendance que l'on peut déjà observer dans les comptes 2023 et tiennent compte en plus d'un montant pour des travaux de rénovation.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Santé (charges)	894'140.00	779'850.00	782'067.49
17. Homes médicalisés, EMS (412)	309'700.00	266'900.00	300'008.78
18. Soins ambulatoires, CMS (421)	416'900.00	366'200.00	344'060.76
19. Santé publique (490)	74'840.00	61'050.00	49'006.05

17. Pour les soins de longues durées en EMS (412.3634.05) une tendance à la hausse peut être observée dans l'évolution des coûts. En effet, les coûts augmentent chaque année et les comptes 2023 dépassaient déjà les valeurs au budget 2024.
18. La participation au CMS augmente d'année en année, les montants qui figurent au budget sont ceux transmis par le CMS.
19. Les coûts pour la santé publique sont également en augmentation, avec trois nouveautés qui concernent les soins dentaires selon informations transmises par le Canton (490.3611.03 / 490.3611.04 / 490.3611.05) et une modification de la clé de répartition pour les secours sanitaires impliquant une augmentation de la participation pour la commune.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Prévoyance sociale (charges)	3'207'005.00	3'147'045.00	2'828'055.76
20. Charges de transfert, foyers pour invalides (523)	545'900.00	534'400.00	474'540.99
21. Charges de personnel, protection de la jeunesse (544)	43'400.00	0.00	0.00
22. Charges de personnel, crèche (5451)	1'099'600.00	995'140.00	931'173.31

20. Le budget pour la participation communale aux institutions pour handicapés est transmis par le Canton, ce montant contient la part pour le fonctionnement ainsi que celle pour les investissements (montant en-dessous de la limite d'activation). Le budget 2025 a donc été encore revu à la hausse, il est supérieur au budget 2024 de Fr. 11'500.-.
21. Le budget 2025 est doté un nouveau poste d'animateur socio-culturel (0.4 EPT).
22. Les charges de personnel pour la crèche augmentent par rapport aux comptes 2023 et au budget 2024. Le personnel de la structure est en cours de stabilisation. L'augmentation des charges de personnel est imputable à un ajustement des EPT, à l'indexation des salaires et aux évolutions prévues par l'échelle des salaires.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Trafic et télécommunications (charges)	2'060'449.00	2'072'045.00	2'083'121.77
23. Charges de transfert, routes cantonales (613)	471'900.00	355'500.00	734'170.00
24. Trafic régional (622)	172'600.00	153'385.00	146'182.10

Le total des charges du dicastère « Trafic et télécommunications » a diminué de Fr. 11'596.- entre le budget 2024 et 2025.

23. Le budget 2025 pour les routes cantonales augmente de Fr. 116'400.- par rapport au budget 2024, cette hausse est imputable à hauteur de Fr. 90'000.- pour la participation aux frais d'entretien des routes cantonales (613.3631.10) et de Fr. 26'400.- d'amortissements supplémentaires pour la partie investissements (613.3660.11).
24. Les charges pour le trafic régional sont en augmentation au budget 2025, mais cette hausse est à mettre en parallèle à l'augmentation des revenus non budgétée en 2024.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Protection de l'environnement et aménagement du territoire (charges)	4'012'545.00	3'640'441.00	3'452'745.49
25. Imputations internes, eaux usées (7200)	494'335.00	22'000.00	18'400.00
26. Charges de biens, services, ACE, cours d'eau (741)	356'400.00	326'500.00	350'579.10
27. Charges de transferts, cours d'eau (741)	68'900.00	15'000.00	7'845.95
28. Charges de biens, services, ACE, dangers nat. (745)	19'500.00	0.00	107'581.40

25. Les revenus des taxes sur les eaux usées sont imputées dans la fonction 7200 Eaux usées. Ainsi, le résultat de la STEP, qui est déficitaire de Fr. 475'335.- (7200.3930.12) est attribué au service des eaux usées par une écriture interne. Cette opération n'était pas pratiquée auparavant car les deux fonctions présentaient des déficits.
26. Un montant de Fr. 40'000.- est prévu au budget 2025 afin de réaliser une étude pour un plan d'entretien général des cours d'eaux.
27. En plus de l'entretien courant des canaux (Fr. 10'000.-) un montant de Fr. 49'0000.- est porté au budget pour les travaux de revitalisation du canal Sion-Riddes qui ont commencés en 2023 et s'étendent jusqu'en 2025.
28. Le montant de Fr. 19'000.- pour la surveillance des falaises (745.3132.08) correspond à la prestation annuelle selon contrat. Dans l'exercice 2023 la société en charge avait facturé en bloc diverses prestations pour les années 2019 à 2023.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Déficits des services autofinancés			
Eaux usées	252'737.00	284'206.00	79'809.32
STEP	475'335.00	520'425.00	441'036.29
Déchets	31'920.00	101'100.00	33'449.48

La situation du service des eaux usées évolue favorablement après l'introduction du nouveau règlement, en 2025 le service (Eaux usées + STEP) présente encore un déficit car l'amortissement d'une perte antérieure (2017) doit être comptabilisé. Ce montant est absorbé par le ménage communal.

La gestion des déchets, qui doit également être autofinancée, présente encore des déficits réguliers ce qui nécessitera de trouver une solution adaptée. En attendant, une augmentation de la taxe de base a permis de maintenir et de limiter le montant du déficit.

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Economie publique (charges)	1'055'784.00	818'005.00	917'485.48
29. Charges de biens, services, ACE, améliorations (812)	25'000.00	0.00	0.00
30. Charges de transfert, améliorations structurelles (812)	30'000.00	0.00	0.00
31. Subventions diverses assoc., mesures éco. (815)	55'900.00	35'900.00	-270.00
32. Véhicules, irrigation (819)	30'000.00	0.00	0.00
33. Charges de transfert, tourisme (840)	465'025.00	300'800.00	475'150.70

29. Un montant de Fr. 25'000.- est prévu au budget 2025 pour une analyse agro-environnementale du vignoble.
30. Un montant de Fr. 30'000.- est prévu au budget 2025 pour la lutte obligatoire contre la flavescence dorée.
31. Le montant au budget est un report du budget 2024 avec un complément de subventions pour les projets de la bourgeoisie à l'alpage de Loutze.
32. Un montant de Fr. 30'000.- est prévu au budget 2025 pour l'acquisition d'un véhicule pour le service d'irrigation. Jusqu'à présent, un véhicule (vieillissant) était partagé avec le service de l'eau potable.
33. Une position supplémentaire apparait au budget du tourisme en 2025 comme cela était déjà le cas dans les comptes 2023 (840.3612.02). Il s'agit du compte de charges pour les taxes de séjour reversées à la société de développement. Ce montant est compensé par des revenus équivalents (840.4039.00).

	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023
Finances et impôts (revenus)	14'480'700.00	14'101'000.00	15'107'737.33
34. Impôts personnes morales (911)	910'000.00	954'000.00	1'272'359.90
35. Autres impôts (919)	0.00	520'000.00	614'534.65
36. Quotes-parts, autres (950)	162'000.00	697'000.00	771'336.54
37. Intérêts - Revenus financiers (961)	235'000.00	247'000.00	299'465.75
38. Réévaluations PF (charges financières) (969)	23'200.00	0.00	0.00

Les revenus du dicastères « Finances et impôts » sont en augmentation de Fr. 379'700.- par rapport au budget 2024 mais inférieurs aux comptes 2023. L'évaluation des revenus fiscaux s'effectue avec prudence.

34. Estimés avec la prudence requise, les impôts des personnes morales au budget 2025 sont en diminution, en particulier l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, effet prévisible de la RFFA.

35. Les rubriques impôts sur les bénéfices en capital (4022.02) et impôts sur les mutations (4023.00) ont été reclassées dans la fonction 910 Impôts personnes physiques. Le total des deux postes au budget 2025 s'élève à Fr. 400'000.- alors que le budget 2024 était de Fr. 520'000.-. C'est l'impôt sur les mutations qui présente des signes de diminution d'après la situation intermédiaire des comptes 2024. Le budget a été adapté en conséquence.

36. Les rubriques Impôts sur les gains immobiliers (4022.00), Impôts sur les successions et donations (4024.00) et Impôts sur les chiens (4033.00) ont été reclassées dans la fonction 910 Impôts personnes physiques. Une diminution prudente est prise en compte pour les impôts sur les gains immobiliers et une adaptation à la baisse par rapport aux comptes 2023 imputée au budget 2025 pour les impôts sur les mutations et donations.

37. Les revenus financiers sont en diminution par rapport au budget 2024 et aux comptes 2023. Les produits des intérêts sur créances et C/c se sont amoindris car l'emprunt qui générerait ces revenus a été soldé. Enfin, contrairement aux comptes 2023, la situation des liquidités de la commune ne permettra plus de générer des revenus de placements des liquidités excédentaires.

Les liquidités de la commune ne seront plus suffisantes pour être placées et surtout les taux ayant baissés, ce type de placements n'est plus intéressant.

38. Le montant au budget 2025 concerne l'amortissement de la participation de la commune au capital-actions de TéléOvronnaz. La participation a été reclassée dans les comptes 2024 passant du patrimoine administratif au patrimoine financier puisque les critères d'attribution au patrimoine administratif ne sont pas remplis (% de détention par des entités publiques inférieur à 50%).

Résumé des reclassements :

Libellé	Précédemment	Nouvelle classification
Impôts sur les bénéfices de liquidation	4010.01 / 911	4000.01 / 910
Impôts sur les prestations en capital	4022.02 / 919	4022.02 / 910
Impôts sur les gains immobiliers	4022.00 / 950	4022.00 / 910
Impôts sur les gains de loterie	4022.01 / 919	4022.01 / 910
Impôts sur les mutations	4023.00 / 919	4023.00 / 910
Impôts sur les successions et donations	4024.00 / 950	4024.00 / 910
Impôts sur les chiens	4033.00 / 950	4033.00 / 910
Impôts sur les immeubles bâtis LF 188	4602.00 / 950	4602.00 / 910
Remise d'impôts	3181.00 / 961	3181.00 / 910
Pertes sur débiteurs impôts revenu et fortune	3181.01 / 961	3181.01 / 910
Impôts payés sur les immeubles bâtis LF 188	3602.00 / 950	3602.00 / 910

Budget d'investissements :

Les principaux investissements prévus au budget 2025 sont les suivants :

Formation

- Participation aux coûts d'investissements du CO des Deux Rives Fr. 119'000.-.

Trafic

- Participation aux frais de construction et de réfection des routes cantonales Fr. 195'000.-.
- Réfection RC 69 intérieur localité Fr. 200'000.-.
- Réfection du sommet de la rue de la Tour Fr. 245'000.-.

Protection et aménagement de l'environnement

- Travaux rivières et torrents, aval du pont de la Losentse Fr. 293'500.- (./. Subv. Cantonales Fr. 211'050.-).
- Protection contre les chutes de pierres à Némiaz, (report solde) Fr. 219'000.- (./. Subv. cantonales Fr. 153'300.-)

Economie publique

- Filtre (2ème sur 2) pour irrigation, Fr. 225'000.- (./. Subv. cantonales Fr. 112'500.-).

Conclusion :

Le budget 2025 illustre relativement bien la situation économique actuelle et la difficulté de trouver des sources d'économie. Les efforts de maitrises des coûts sont absorbés par la hausse continue des charges liées.

Ainsi, les contraintes budgétaires relatives à l'intégration de ces charges (charges de transfert, subventions, participations, etc.) démontre qu'il est finalement assez complexe de trouver des possibilités de diminution des charges, ces dernières n'étant pas sous contrôle de la commune et ont par ailleurs une tendance naturelle à augmenter d'année en année. Dans le même sens, le principe de prudence limite les revenus de la commune, les diverses modifications au niveau des revenus fiscaux d'impôts sur les personnes privées et les effets de la réforme fiscale des impôts sur les entreprises rendent les projections plus délicates.

En terme de volume, le budget 2025 d'investissements a volontairement été limité, pour la 2^{ème} année budgétaire consécutive pour correspondre à la planification financière présenté lors du budget précédent.

Tous les indicateurs sous-entendent que l'exercice 2025 sera de nouveau tendu. Cependant le plan financier annonce, à la vue des prévisions faites, que la tendance se veut un peu plus favorable pour les années à venir et que la commune ne présentera pas de découvert au bilan dans les années sous revues. Il va de soi que, pour que cette tendance se réalise, il sera d'autant plus important de maintenir les charges incompressibles à un seuil similaire, d'évaluer le bien fondé et la nécessité de tout prochain investissement mais également de continuer d'instaurer des mesures d'économies au niveau des différents postes du compte de fonctionnement.

Pour finir, il existe clairement des améliorations à faire dans le processus budgétaire car l'écart favorable compte / budget est encore trop important et il faudrait pouvoir le réduire autant que possible tout en étant suffisamment prudent.

Aperçu du compte de résultats et investissements

Compte
2023Budget
2024Budget
2025

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	16'910'138.39	17'594'685.00	19'225'797.00
Revenus financiers	+ CHF	20'569'708.95	18'803'865.00	20'758'592.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'659'570.56	1'209'180.00	1'532'795.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'659'570.56	1'209'180.00	1'532'795.00
Amortissements planifiés	- CHF	2'714'622.00	2'647'150.00	2'437'345.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	391'483.03	304'006.00	340'042.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	54'110.22	920'331.00	31'920.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	119'361.25	118'700.00	88'700.00
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	940'345.00	1'301'372.00
Excédent de revenus	= CHF	488'214.50	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	7'364'693.30	3'257'100.00	2'323'500.00
Recettes	- CHF	959'647.05	1'762'250.00	779'850.00
Investissements nets	= CHF	6'405'046.25	1'494'850.00	1'543'650.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'659'570.56	1'209'180.00	1'532'795.00
Investissements nets	- CHF	6'405'046.25	1'494'850.00	1'543'650.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	2'745'475.69	285'670.00	10'855.00
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	4'795'320.23	5'227'450.00	5'610'900.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	4'002'002.50	5'062'365.00	4'832'235.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	2'564'019.15	2'459'850.00	2'266'845.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	391'483.03	304'006.00	340'042.00
36 Charges de transferts	CHF	7'345'337.15	7'058'370.00	7'808'090.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	19'098'162.06	20'112'041.00	20'858'112.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	13'630'748.77	12'410'000.00	12'928'000.00
41 Patentes et concessions	CHF	11'062.65	7'700.00	8'100.00
42 Taxes	CHF	3'652'836.11	3'650'650.00	4'198'760.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	54'110.22	920'331.00	31'920.00
46 Revenus de transferts	CHF	1'844'896.59	1'983'365.00	2'095'760.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	19'193'654.34	18'972'046.00	19'262'540.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		95'492.28	-1'139'995.00	-1'595'572.00
34 Charges financières	CHF	316'447.00	351'000.00	304'200.00
44 Revenus financiers	CHF	709'169.22	550'650.00	598'400.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	392'722.22	199'650.00	294'200.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		488'214.50	-940'345.00	-1'301'372.00
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	488'214.50	-940'345.00	-1'301'372.00

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'722'335.28	117'523.85	1'833'650.00	132'550.00	1'901'825.00	136'050.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	1'261'075.49	204'280.28	1'277'780.00	203'320.00	1'386'270.00	188'750.00
2 Formation	4'981'790.71	670'325.05	5'189'545.00	639'940.00	5'553'510.00	742'660.00
3 Culture, sports et loisirs, église	1'096'441.70	76'342.00	1'173'770.00	67'100.00	1'108'019.00	69'900.00
4 Santé	782'067.49	-	779'850.00	-	894'140.00	-
5 Prévoyance sociale	2'828'055.76	1'072'171.80	3'147'045.00	1'182'600.00	3'207'005.00	1'193'200.00
6 Trafic et télécommunications	2'083'121.77	148'297.85	2'072'045.00	134'500.00	2'060'449.00	142'900.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	3'452'745.49	2'737'939.62	3'640'441.00	2'967'711.00	4'012'545.00	3'318'192.00
8 Economie publique	917'485.48	489'201.39	818'005.00	295'475.00	1'055'784.00	518'160.00
9 Finances et impôts	1'010'485.50	15'107'737.33	732'410.00	14'101'000.00	912'337.00	14'480'700.00
Total des charges et des revenus	20'135'604.67	20'623'819.17	20'664'541.00	19'724'196.00	22'091'884.00	20'790'512.00
Excédent de charges		-		940'345.00		1'301'372.00
Excédent de revenus	488'214.50		-		-	

Compte de résultats selon les natures

Compte 2023

Budget 2024

Budget 2025

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	4'795'320.23		5'227'450.00		5'610'900.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'002'002.50		5'062'365.00		4'832'235.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'564'019.15		2'459'850.00		2'266'845.00	
34 Charges financières	316'447.00		351'000.00		304'200.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	391'483.03		304'006.00		340'042.00	
36 Charges de transferts	7'345'337.15		7'058'370.00		7'808'090.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	720'995.61		201'500.00		929'572.00	
40 Revenus fiscaux		13'630'748.77		12'410'000.00		12'928'000.00
41 Patentes et concessions		11'062.65		7'700.00		8'100.00
42 Taxes		3'652'836.11		3'650'650.00		4'198'760.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		709'169.22		550'650.00		598'400.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		54'110.22		920'331.00		31'920.00
46 Revenus de transferts		1'844'896.59		1'983'365.00		2'095'760.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		720'995.61		201'500.00		929'572.00
Total des charges et des revenus	20'135'604.67	20'623'819.17	20'664'541.00	19'724'196.00	22'091'884.00	20'790'512.00
Excédent de charges		-		940'345.00		1'301'372.00
Excédent de revenus	488'214.50		-		-	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	3'419'500.00	-	115'000.00	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	155'000.00	52'000.00
2 Formation	-46'038.75	36'975.00	37'100.00	-	119'000.00	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	3'240.00	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	2'110'500.00	-	50'000.00	-	45'000.00	-
6 Trafic et télécommunications	218'467.40	11'200.00	350'000.00	175'000.00	690'000.00	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'586'523.62	907'602.25	2'345'000.00	1'447'250.00	927'500.00	584'350.00
8 Economie publique	75'741.03	629.80	360'000.00	140'000.00	387'000.00	143'500.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	7'364'693.30	959'647.05	3'257'100.00	1'762'250.00	2'323'500.00	779'850.00
Excédent de dépenses		6'405'046.25		1'494'850.00		1'543'650.00
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures

Compte 2023

Budget 2024

Budget 2025

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	7'184'433.22		2'905'000.00		1'729'500.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	145'295.98		135'000.00		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-46'038.75		37'100.00		119'000.00	
56 Propres subventions d'investissement	81'002.85		180'000.00		475'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		11'200.00		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		945'207.05		1'762'250.00		779'850.00
64 Remboursement de prêts		3'240.00		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	7'364'693.30	959'647.05	3'257'100.00	1'762'250.00	2'323'500.00	779'850.00
Excédent de dépenses		6'405'046.25		1'494'850.00		1'543'650.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Aperçu des indicateurs financiers

Compte	Budget	Budget
--------	--------	--------

1. Taux d'endettement net (I1)	2023	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	193.3%	214.6%	206.1%	204.4%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2023	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	57.1%	80.9%	99.3%	67.8%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2023	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.3%	0.6%	0.5%	0.4%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2023	2024	2025	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	155.1%	159.5%	156.9%	157.2%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2023	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	31.3%	15.8%	11.3%	20.0%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2023	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	14.6%	14.7%	13.2%	14.1%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2023	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes par habitant	6307	6207	6126	6212

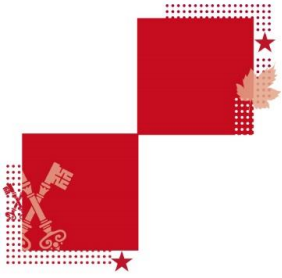
Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2023	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	18.4%	6.2%	7.7%	10.8%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais



COMMUNE DE
Chamoson
VALAIS SUISSE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHAMOSON

Le Président :

Le Secrétaire :

Reynald BLANCHUT

Pascal LUISIER